

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 05/04/2024

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	10	14

Vote
A la majorité
Pour : 12
Contre : 2
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en PREFECTURE D'ANGOULEME
Le : 09/04/2024
Et
Publication ou notification du :

L'an 2024, le 5 Avril à 18:30, le Conseil Municipal de la Commune de Commune de Exideuil-sur-Vienne s'est réuni à la Salle du Conseil Municipal, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DUVERGNE JEAN FRANCOIS, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 26/03/2024. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 26.03.2024. .

Présents : Présent(e)s : M. DUVERGNE JEAN FRANCOIS, Maire, Mmes : DA SILVA RIBEIRO Sabrina, FERNANDES Sonia, GANTHEIL Joëlle, GOURSAUD VIRGINIE, MM : CHOISY Jérôme, COURTIN Christophe, GANTHEIL Thierry, HACKENSCHMIDT Christopher, PENICAUT Louis

Absent(s) : M. CARBAIN Serge

Absent(e)s ayant donné procuration : Mmes : CAMGRAND Claudette à M. GANTHEIL Thierry, CLEMENT Annabelle à Mme FERNANDES Sonia, DEGORCE Nathalie à Mme GANTHEIL Joëlle, M. HILBERGER Teddy à M. DUVERGNE JEAN FRANCOIS

A été nommé(e) secrétaire : GOURSAUD VIRGINIE

D_2023_02_01 – Vote des taux d'imposition

Au titre de l'année 2024, les taux suivants sont retenus par le Conseil Municipal :

TAXES	Base d'imposition 2024	Taux
TFB	1 622 000	40.41
TFNB	54 900	55.75
TH	182 600	14.21
CFE	805 900	21.70

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 09/04/2024
Le Maire
JEAN FRANCOIS DUVERGNE

AR Prefecture
016-211601349-20240405-D_2024_02_01-DE
Reçu le 09/04/2024



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 05/04/2024

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	10	12

Vote
A la majorité
Pour : 12
Contre : 0
Abstention : 2

Acte rendu exécutoire après dépôt en PREFECTURE D'ANGOULEME
 Le : 09/04/2024
 Et
 Publication ou notification du :

L'an 2024, le 5 Avril à 18:30, le Conseil Municipal de la Commune de Commune de Exideuil-sur-Vienne s'est réuni à la Salle du Conseil Municipal, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DUVERGNE JEAN FRANCOIS, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 26/03/2024. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 26.03.2024.

Présents : Présent(e)s : M. DUVERGNE JEAN FRANCOIS, Maire, Mmes : DA SILVA RIBEIRO Sabrina, FERNANDES Sonia, GANTHEIL Joëlle, GOURSAUD VIRGINIE, MM : CHOISY Jérôme, COURTIN Christophe, GANTHEIL Thierry, HACKENSCHMIDT Christopher, PENICAUT Louis

Absent(s) : M. CARBAIN Serge

Absent(e)s ayant donné procuration : Mmes : CAMGRAND Claudette à M. GANTHEIL Thierry, CLEMENT Annabelle à Mme FERNANDES Sonia, DEGORCE Nathalie à Mme GANTHEIL Joëlle, M. HILBERGER Teddy à M. DUVERGNE JEAN FRANCOIS

A été nommé(e) secrétaire : GOURSAUD VIRGINIE

D_2023_02_02 – Approbation du Compte Financier Unique CFU 2023 - Lotissement Vigne du Couder

Le Compte Financier Unique de l'exercice 2023 du budget Lotissement Vigne du Couder est présenté aux membres de l'assemblée délibérante, par Monsieur Louis PENICAUT, doyen de l'assemblée, élu dans le cadre de la Présidence pour présentation faite, lequel peut se résumer ainsi :

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	1 560 117 00	1 607 255 03	3 167 372 03
	Recettes réalisées (1)	B	0 00	18 395 99	18 395 99
	Restes à réaliser	C	0 00	0 00	0 00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	1 422 150 10	1 933 575 00	3 355 725 10
	Dépenses réalisées (1)	E	14 322 43	315 097 62	329 420 05
	Restes à réaliser	F	0 00	0 00	0 00
Différences entre les titres et les mandats		Solde des réalisations de l'exercice (*-)	G = B - E	-298 701 63	-313 024 06
Résultats antérieurs reportés		Résultats antérieurs reportés (*-)	H	0 00	0 00
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)		Excédent/déficit	G + H	-298 701 63	-313 024 06
Différence entre les restes à réaliser		Restes à réaliser (*-)	I = C - F	0 00	0 00
Résultat cumulé		Excédent/déficit	G + H + I	-298 701 63	-313 024 06

AR Prefecture
 016-211601349-20240405-D_2024_02_02-DE
 Reçu le 09/04/2024

- Pour la comptabilité, les identités de valeur relative au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice, du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

Il est demandé aux membres de l'assemblée délibérante :

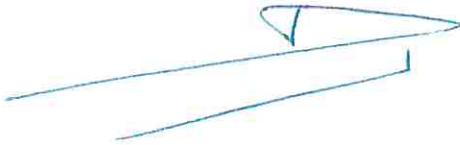
- D'arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

Après en avoir délibéré, les membres de l'assemblée délibérante, après que Monsieur le Maire se soit retiré de la séance, arrêtent des résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 09/04/2024

Le Maire
JEAN FRANCOIS DUVERGNE



AR Prefecture

016-211601349-20240405-D_2024_02_02-DE
Reçu le 09/04/2024

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 05/04/2024

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	10	14

Vote
A l'unanimité
Pour : 14
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en PREFECTURE D'ANGOULEME
Le : 09/04/2024
Et
Publication ou notification du :

L'an 2024, le 5 Avril à 18:30, le Conseil Municipal de la Commune de Exideuil-sur-Vienne s'est réuni à la Salle du Conseil Municipal, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DUVERGNE JEAN FRANCOIS, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 26/03/2024. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 26.03.2024.

Présents : Présent(e)s : M. DUVERGNE JEAN FRANCOIS, Maire, Mmes : DA SILVA RIBEIRO Sabrina, FERNANDES Sonia, GANTHEIL Joëlle, GOURSAUD VIRGINIE, MM : CHOISY Jérôme, COURTIN Christophe, GANTHEIL Thierry, HACKENSCHMIDT Christopher, PENICAUT Louis

Absent(s) : M. CARBAIN Serge

Absent(e)s ayant donné procuration : Mmes : CAMGRAND Claudette à M. GANTHEIL Thierry, CLEMENT Annabelle à Mme FERNANDES Sonia, DEGORCE Nathalie à Mme GANTHEIL Joëlle, M. HILBERGER Teddy à M. DUVERGNE JEAN FRANCOIS

A été nommé(e) secrétaire : Secrétaire : GOURSAUD VIRGINIE

D_2023_02_03 – Affectation du résultat d'exploitation - Exercice 2023 - Lotissement Vigne du Couder

Suite à la présentation du Compte Financier Unique du budget lotissement Vigne du Couder pour l'exercice 2023.

Considérant que le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une délibération d'affectation de résultat

Il est présenté à l'assemblée d'affecter le résultat comme suit :

AR Prefecture

016-211601349-20240405-D_2024_02_03-DE
Reçu le 09/04/2024

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement	
<u>A. Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	-12 784.22
<u>B. Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	127 954.94
C Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	115 170.72
Solde d'exécution de la section d'investissement	
<u>D. Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	-196 917.37
<u>E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</u> (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	0.00
Besoin de financement F. = D. + E.	196 917.37
AFFECTATION = C. = G. + H.	115 170.72
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	115 170.72
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	0.00
DEFICIT REPORTE D 002 (4)	

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 09/04/2024

Le Maire
JEAN FRANCOIS DUVERGNE



AR Prefecture

016-211601349-20240405-D_2024_02_03-DE
Reçu le 09/04/2024

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 05/04/2024

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	10	14

Vote
A l'unanimité
Pour : 14
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en PREFECTURE D'ANGOULEME
Le : 09/04/2024
Et
Publication ou notification du :

L'an 2024, le 5 Avril à 18:30, le Conseil Municipal de la Commune de Commune de Exideuil-sur-Vienne s'est réuni à la Salle du Conseil Municipal, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DUVERGNE JEAN FRANCOIS, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 26/03/2024. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 26.03.2024 .

Présents : Présent(e)s : M. DUVERGNE JEAN FRANCOIS, Maire, Mmes : DA SILVA RIBEIRO Sabrina, FERNANDES Sonia, GANTHEIL Joëlle, GOURSAUD VIRGINIE, MM : CHOISY Jérôme, COURTIN Christophe, GANTHEIL Thierry, HACKENSCHMIDT Christopher, PENICAUT Louis

Absent(s) : M. CARBAIN Serge

Absent(e)s ayant donné procuration : Mmes : CAMGRAND Claudette à M. GANTHEIL Thierry, CLEMENT Annabelle à Mme FERNANDES Sonia, DEGORCE Nathalie à Mme GANTHEIL Joëlle, M. HILBERGER Teddy à M. DUVERGNE JEAN FRANCOIS

A été nommé(e) secrétaire : Secrétaire : GOURSAUD VIRGINIE

D_2023_02_04 – Vote du budget Primitif 2024 - Lotissement Vigne du Couder

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu l'article 2343-2 relatif à l'adoption et l'exécution des budgets communaux ainsi qu'aux finances publiques ;
Vu l'instruction M57 ;
Considérant le Compte Financier Unique de l'exercice 2024, les reports ainsi que l'affectation des résultats ;

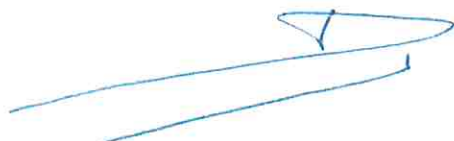
Il est demandé aux membres du Conseil Municipal :

- D'adopter le budget primitif du lotissement Vigne du Couder présenté ci-dessous :
- Section d'Investissement en équilibre pour 1 194 926.14 €
- Section de fonctionnement : 1 234 463.38 €

Après en avoir délibéré et apprécié la présentation, les membres du Conseil Municipal adoptent le budget primitif du Lotissement Vigne du Couder.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 09/04/2024
Le Maire
JEAN FRANCOIS DUVERGNE



AR Prefecture

016-211601349-20240405-D_2024_02_04-DE
Reçu le 09/04/2024

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 05/04/2024

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	10	14

Vote
A l'unanimité
Pour : 14
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt
en PREFECTURE
D'ANGOULEME
Le : 09/04/2024
Et
Publication ou notification du :

L'an 2024, le 5 Avril à 18:30, le Conseil Municipal de la Commune de Commune de Exideuil-sur-Vienne s'est réuni à la Salle du Conseil Municipal, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DUVERGNE JEAN FRANCOIS, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 26/03/2024. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 26.03.2024.

Présents : Présent(e)s : M. DUVERGNE JEAN FRANCOIS, Maire, Mmes : DA SILVA RIBEIRO Sabrina, FERNANDES Sonia, GANTHEIL Joëlle, GOURSAUD VIRGINIE, MM : CHOISY Jérôme, COURTIN Christophe, GANTHEIL Thierry, HACKENSCHMIDT Christopher, PENICAUT Louis

Absent(s) : M. CARBAIN Serge

Absent(e)s ayant donné procuration : Mmes : CAMGRAND Claudette à M. GANTHEIL Thierry, CLEMENT Annabelle à Mme FERNANDES Sonia, DEGORCE Nathalie à Mme GANTHEIL Joëlle, M. HILBERGER Teddy à M. DUVERGNE JEAN FRANCOIS

A été nommé(e) secrétaire : Secrétaire : GOURSAUD VIRGINIE

D_2023_02_05 – Approbation du Compte de Gestion - Assainissement

Le Conseil Municipal, après avoir eu en sa possession les budgets primitifs de l'exercice 2023, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres et de mandats, le Compte de Gestion dressé par le receveur municipal accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif et du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

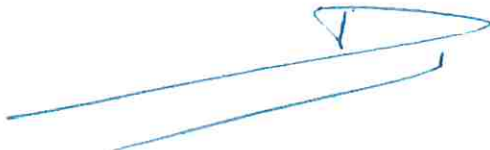
Il est demandé aux membres de l'assemblée délibérante :

- De déclarer que le Compte de Gestion dressé, pour l'exercice 2023, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 09/04/2024

Le Maire
JEAN FRANCOIS DUVERGNE



AR Prefecture

016-211601349-20240405-D_2024_02_05-DE
Reçu le 09/04/2024

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 05/04/2024

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	10	12

Vote
A la majorité
Pour : 12
Contre : 0
Abstention : 2

Acte rendu exécutoire après dépôt en PREFECTURE D'ANGOULEME
Le : 09/04/2024
Et
Publication ou notification du :

L'an 2024, le 5 Avril à 18:30, le Conseil Municipal de la Commune de Commune de Exideuil-sur-Vienne s'est réuni à la Salle du Conseil Municipal, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DUVERGNE JEAN FRANCOIS, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 26/03/2024. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 26.03.2024.

Présents : Présent(e)s : M. DUVERGNE JEAN FRANCOIS, Maire, Mmes : DA SILVA RIBEIRO Sabrina, FERNANDES Sonia, GANTHEIL Joëlle, GOURSAUD VIRGINIE, MM : CHOISY Jérôme, COURTIN Christophe, GANTHEIL Thierry, HACKENSCHMIDT Christopher, PENICAUT Louis

Absent(s) : M. CARBAIN Serge

Absent(e)s ayant donné procuration : Mmes : CAMGRAND Claudette à M. GANTHEIL Thierry, CLEMENT Annabelle à Mme FERNANDES Sonia, DEGORCE Nathalie à Mme GANTHEIL Joëlle, M. HILBERGER Teddy à M. DUVERGNE JEAN FRANCOIS

A été nommé(e) secrétaire : Secrétaire : GOURSAUD VIRGINIE

D_2023_02_06 – Approbation Compte Administratif 2023 - Assainissement

Le compte administratif de l'exercice 2023 du budget Assainissement est présenté aux membres de l'assemblée délibérante, par Monsieur Louis PENICAUT, doyen de l'assemblée, élu dans le cadre de la Présidence pour présentation faite, lequel peut se résumer ainsi :

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Exploitation	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	909 360,64	58 800,00	968 160,64
	Recettes réalisées (1)	B	21 380,83	38 401,37	59 782,20
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autonsation budgétaire totale	D	1 224 460,63	99 866,47	1 324 327,10
	Dépenses réalisées (1)	E	71 007,81	55 680,07	126 687,88
	Restes à réaliser	F	3 596,27	0,00	3 596,27
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	49 626,98	17 278,70	66 905,68
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	0,00	0,00	0,00
Solde (investissement) ou résultat de clôture (exploitation)	Excédent /déficit	G + H	49 626,98	17 278,70	66 905,68
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	-3 596,27	0,00	-3 596,27
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	53 223,25	17 278,70	70 501,95

AR Prefecture

016-211601349-20240405-D_2024_02_06-DE
Reçu le 09/04/2024

- Pour la comptabilité, les identités de valeur relative au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice, du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

Il est demandé aux membres de l'assemblée délibérante :

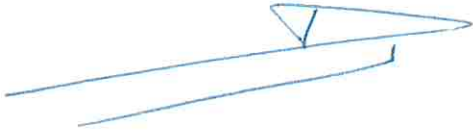
- D'arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Après en avoir délibéré, les membres de l'assemblée délibérante, après que Monsieur le Maire se soit retiré de la séance, arrêtent des résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 09/04/2024

Le Maire
JEAN FRANCOIS DUVERGNE



AR Prefecture

016-211601349-20240405-D_2024_02_06-DE
Reçu le 09/04/2024

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 05/04/2024

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	10	14

Vote
A l'unanimité
Pour : 14
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt
en PREFECTURE
D'ANGOULEME
Le : 09/04/2024
Et
Publication ou notification du :

L'an 2024, le 5 Avril à 18:30, le Conseil Municipal de la Commune de Commune de Exideuil-sur-Vienne s'est réuni à la Salle du Conseil Municipal, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DUVERGNE JEAN FRANCOIS, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 26/03/2024. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 26.03.2024. .

Présents : Présent(e)s : M. DUVERGNE JEAN FRANCOIS, Maire, Mmes : DA SILVA RIBEIRO Sabrina, FERNANDES Sonia, GANTHEIL Joëlle, GOURSAUD VIRGINIE, MM : CHOISY Jérôme, COURTIN Christophe, GANTHEIL Thierry, HACKENSCHMIDT Christophe, PENICAUT Louis

Absent(s) : M. CARBAIN Serge

Absent(e)s ayant donné procuration : Mmes : CAMGRAND Claudette à M. GANTHEIL Thierry, CLEMENT Annabelle à Mme FERNANDES Sonia, DEGORCE Nathalie à Mme GANTHEIL Joëlle, M. HILBERGER Teddy à M. DUVERGNE JEAN FRANCOIS

A été nommé(e) secrétaire : GOURSAUD VIRGINIE

D_2023_02_07 – Affectation du résultat 2023 - Assainissement

Suite à la présentation du compte administratif du budget Assainissement pour l'exercice 2023.

Considérant que le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une délibération d'affectation de résultat

AR Prefecture

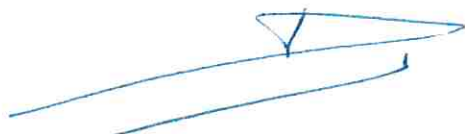
016-211601349-20240405-D_2024_02_07-DE
Reçu le 09/04/2024

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION	
a. Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	-17 278.70
dont b. Plus values nettes de cession d'éléments d'actif	0.00
c. Résultats antérieurs reportés	41 066.47
D 002 du compte administratif (si déficit) R 002 du compte administratif (si excédent)	
Résultat à affecter : d. = a. + c. (1) (si d. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	23 787.77
Solde d'exécution de la section d'investissement	
e. Solde d'exécution cumulé d'investissement (précédé du signe + ou -)	265 473.01
D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	
f. Solde des restes à réaliser d'investissement (précédé du signe + ou -)	-3 598.27
Besoin de financement = e + f	0.00
AFFECTATION (2) = d.	23 787.77
1) Affectation en réserves R 1064 en investissement pour le montant des plus-values nettes de cession d'actifs (correspond obligatoirement au montant du b.)	0.00
2) Affectation en réserves R1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement diminué du 1)	0.00
3) Report en exploitation R 002 Montant éventuellement et exceptionnellement reversé à la collectivité de rattachement (D 672) : 0.00	23 787.77
DEFICIT REPORTE D 002 (3)	

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 09/04/2024

Le Maire
JEAN FRANCOIS DUVERGNE



AR Prefecture

016-211601349-20240405-D_2024_02_07-DE
Reçu le 09/04/2024

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 05/04/2024

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	10	14

Vote
A l'unanimité
Pour : 14
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2024, le 5 Avril à 18:30, le Conseil Municipal de la Commune de Commune de Exideuil-sur-Vienne s'est réuni à la Salle du Conseil Municipal, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DUVERGNE JEAN FRANCOIS, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 26/03/2024. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 26.03.2024 .

Présents : Présent(e)s : M. DUVERGNE JEAN FRANCOIS, Maire, Mmes : DA SILVA RIBEIRO Sabrina, FERNANDES Sonia, GANTHEIL Joëlle, GOURSAUD VIRGINIE, MM : CHOISY Jérôme, COURTIN Christophe, GANTHEIL Thierry, HACKENSCHMIDT Christopher, PENICAUT Louis

Absent(s) : M. CARBAIN Serge

Absent(e)s ayant donné procuration : Mmes : CAMGRAND Claudette à M. GANTHEIL Thierry, CLEMENT Annabelle à Mme FERNANDES Sonia, DEGORCE Nathalie à Mme GANTHEIL Joëlle, M. HILBERGER Teddy à M. DUVERGNE JEAN FRANCOIS

Acte rendu exécutoire après dépôt en PREFECTURE D'ANGOULEME
Le : 09/04/2024
Et
Publication ou notification du :

A été nommé(e) secrétaire : GOURSAUD VIRGINIE

D_2023_02_08 – Vote du budget primitif 2024 - Assainissement

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article 2343-2 relatif à l'adoption et l'exécution des budgets communaux ainsi qu'aux finances publiques ;

Vu l'instruction M49 ;

Considérant le compte de gestion et le compte administratif de l'exercice 2023, les reports ainsi que l'affectation des résultats ;

Il est demandé aux membres du Conseil Municipal :

- D'adopter le budget primitif de l'Assainissement présenté ci-dessous :
- Section de fonctionnement en équilibre pour 80 587.77 €
- Section d'investissement en équilibre pour 2 303 210.00 €

Après en avoir délibéré et apprécié la présentation, les membres du Conseil Municipal adoptent le budget primitif Assainissement.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 09/04/2024

Le Maire
JEAN FRANCOIS DUVERGNE

AR Prefecture

016-211601349-20240405-D_2024_02_08-DE
Reçu le 09/04/2024

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 05/04/2024

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	10	12

Vote
A la majorité
Pour : 12
Contre : 0
Abstention : 2

L'an 2024, le 5 Avril à 18:30, le Conseil Municipal de la Commune de Commune de Exideuil-sur-Vienne s'est réuni à la Salle du Conseil Municipal, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DUVERGNE JEAN FRANCOIS, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 26/03/2024. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 26.03.2024 .

Présents : Présent(e)s : M. DUVERGNE JEAN FRANCOIS, Maire, Mmes : DA SILVA RIBEIRO Sabrina, FERNANDES Sonia, GANTHEIL Joëlle, GOURSAUD VIRGINIE, MM : CHOISY Jérôme, COURTIN Christophe, GANTHEIL Thierry, HACKENSCHMIDT Christopher, PENICAUT Louis

Absent(s) : M. CARBAIN Serge

Absent(e)s ayant donné procuration : Mmes : CAMGRAND Claudette à M. GANTHEIL Thierry, CLEMENT Annabelle à Mme FERNANDES Sonia, DEGORCE Nathalie à Mme GANTHEIL Joëlle, M. HILBERGER Teddy à M. DUVERGNE JEAN FRANCOIS

Acte rendu exécutoire après dépôt en PREFECTURE D'ANGOULEME
Le : 09/04/2024
Et
Publication ou notification du :

A été nommé(e) secrétaire : GOURSAUD VIRGINIE

D_2023_02_09 – Approbation Compte Financier Unique CFU 2023 - Commune

Le Compte Financier Unique de l'exercice 2023 du budget Principal Commune est présenté aux membres de l'assemblée délibérante, par Monsieur Louis PENICAUT, doyen de l'assemblée, élu dans le cadre de la Présidence pour présentation faite, lequel peut se résumer ainsi :

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	1 076 972,94	1 568 302,60	2 645 275,54
	Recettes réalisées (1)	B	437 190,83	1 558 919,52	1 996 110,35
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	825 596,56	1 822 623,57	2 648 220,13
	Dépenses réalisées (1)	E	323 781,35	1 294 164,22	1 617 945,57
	Restes à réaliser	F	52 789,40	0,00	52 789,40
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	113 409,48	262 755,30	376 164,78
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	0,00	0,00	0,00
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent déficitaire	G + H	113 409,48	262 755,30	376 164,78
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	-52 789,40	0,00	-52 789,40
Résultat cumulé	Excédent déficitaire	G + H + I	60 620,08	262 755,30	323 375,38

AR Prefecture

016-211601349-20240405-D_2024_02_09-DE
Reçu le 09/04/2024

- Pour la comptabilité, les identités de valeur relative au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice, du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

Il est demandé aux membres de l'assemblée délibérante :

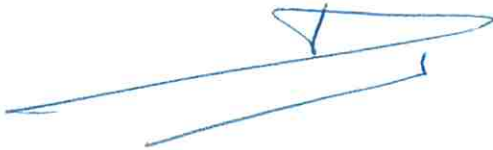
- D'arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

Après en avoir délibéré, les membres de l'assemblée délibérante, après que Monsieur le Maire se soit retiré de la séance, arrêtent des résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 09/04/2024

Le Maire
JEAN FRANCOIS DUVERGNE



AR Prefecture

016-211601349-20240405-D_2024_02_09-DE
Reçu le 09/04/2024

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 05/04/2024

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	10	14

Vote
A l'unanimité
Pour : 14
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en PREFECTURE D'ANGOULEME
Le : 09/04/2024
Et
Publication ou notification du :

L'an 2024, le 5 Avril à 18:30, le Conseil Municipal de la Commune de Commune de Exideuil-sur-Vienne s'est réuni à la Salle du Conseil Municipal, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DUVERGNE JEAN FRANCOIS, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 26/03/2024. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 26.03.2024 .

Présents : Présent(e)s : M. DUVERGNE JEAN FRANCOIS, Maire, Mmes : DA SILVA RIBEIRO Sabrina, FERNANDES Sonia, GANTHEIL Joëlle, GOURSAUD VIRGINIE, MM : CHOISY Jérôme, COURTIN Christophe, GANTHEIL Thierry, HACKENSCHMIDT Christopher, PENICAUT Louis

Absent(s) : M. CARBAIN Serge

Absent(e)s ayant donné procuration : Mmes : CAMGRAND Claudette à M. GANTHEIL Thierry, CLEMENT Annabelle à Mme FERNANDES Sonia, DEGORCE Nathalie à Mme GANTHEIL Joëlle, M. HILBERGER Teddy à M. DUVERGNE JEAN FRANCOIS

A été nommé(e) secrétaire : Secrétaire : GOURSAUD VIRGINIE

D_2023_02_10 – Affectation du résultat d'exploitation Exercice 2023 - Commune

Suite à la présentation du Compte Financier Unique (CFU) du budget Principal Commune pour l'exercice 2023.

Considérant que le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une délibération d'affectation de résultat

Il est présenté à l'assemblée d'affecter le résultat comme suit :

AR Prefecture

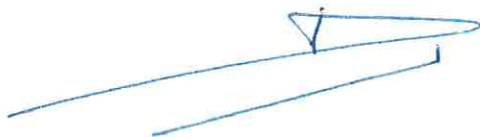
016-211601349-20240405-D_2024_02_10-DE
Reçu le 09/04/2024

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement	
<u>A. Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	202 755.30
<u>B. Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	254 320.97
C Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	517 076.27
Solde d'exécution de la section d'investissement	
<u>D. Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	-137 666.90
<u>E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</u> (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	-52 789.40
Besoin de financement F. = D. + E.	190 756.30
AFFECTATION =C. = G. + H.	517 076.27
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G = au minimum couverture du besoin de financement F	190 756.30
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	326 319.97
DEFICIT REPORTE D 002 (4)	

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 09/04/2024

Le Maire
JEAN FRANCOIS DUVERGNE



AR Prefecture

016-211601349-20240405-D_2024_02_10-DE
Reçu le 09/04/2024

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 05/04/2024

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	10	14

Vote
A l'unanimité
Pour : 14
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt
en PREFECTURE
D'ANGOULEME
Le : 09/04/2024
Et
Publication ou notification du :

L'an 2024, le 5 Avril à 18:30, le Conseil Municipal de la Commune de Commune de Exideuil-sur-Vienne s'est réuni à la Salle du Conseil Municipal, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DUVERGNE JEAN FRANCOIS, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 26/03/2024. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 26.03.2024 .

Présents : Présent(e)s : M. DUVERGNE JEAN FRANCOIS, Maire, Mmes : DA SILVA RIBEIRO Sabrina, FERNANDES Sonia, GANTHEIL Joëlle, GOURSAUD VIRGINIE, MM : CHOISY Jérôme, COURTIN Christophe, GANTHEIL Thierry, HACKENSCHMIDT Christopher, PENICAUT Louis

Absent(s) : M. CARBAIN Serge

Absent(e)s ayant donné procuration : Mmes : CAMGRAND Claudette à M. GANTHEIL Thierry, CLEMENT Annabelle à Mme FERNANDES Sonia, DEGORCE Nathalie à Mme GANTHEIL Joëlle, M. HILBERGER Teddy à M. DUVERGNE JEAN FRANCOIS

A été nommé(e) secrétaire : Secrétaire : GOURSAUD VIRGINIE

D_2023_02_11 – Vote du Budget Primitif 2024 - Commune

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article 2343-2 relatif à l'adoption et l'exécution des budgets communaux ainsi qu'aux finances publiques ;

Vu l'instruction M57 ;

Considérant le compte de gestion et le Compte Financier Unique de l'exercice 2023, les reports ainsi que l'affectation des résultats ;

Il est demandé aux membres du Conseil Municipal :

- D'adopter le budget primitif de l'Assainissement présenté ci-dessous :
- Section de Fonctionnement en équilibre pour 1 933 575.00 €
- Section d'investissement en équilibre pour 1 560 117.00 €

Après en avoir délibéré et apprécié la présentation, les membres du Conseil Municipal adoptent le budget primitif Commune.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 09/04/2024

Le Maire
JEAN FRANCOIS DUVERGNE



AR Prefecture

016-211601349-20240405-D_2024_02_11-DE
Reçu le 09/04/2024

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 05/04/2024

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	10	14

Vote
A l'unanimité
Pour : 14
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2024, le 5 Avril à 18:30, le Conseil Municipal de la Commune de Exideuil-sur-Vienne s'est réuni à la Salle du Conseil Municipal, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DUVERGNE JEAN FRANCOIS, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 26/03/2024. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 26.03.2024 .

Présents : Présent(e)s : M. DUVERGNE JEAN FRANCOIS, Maire, Mmes : DA SILVA RIBEIRO Sabrina, FERNANDES Sonia, GANTHEIL Joëlle, GOURSAUD VIRGINIE, MM : CHOISY Jérôme, COURTIN Christophe, GANTHEIL Thierry, HACKENSCHMIDT Christopher, PENICAUT Louis

Absent(s) : M. CARBAIN Serge

Absent(e)s ayant donné procuration : Mmes : CAMGRAND Claudette à M. GANTHEIL Thierry, CLEMENT Annabelle à Mme FERNANDES Sonia, DEGORCE Nathalie à Mme GANTHEIL Joëlle, M. HILBERGER Teddy à M. DUVERGNE JEAN FRANCOIS

A été nommé(e) secrétaire : GOURSAUD VIRGINIE

Acte rendu exécutoire après dépôt
en PREFECTURE
D'ANGOULEME
Le : 09/04/2024
Et
Publication ou notification du :

D_2023_02_12 – Vote du Budget Primitif 2024 - SPIC

Pour mémoire : La commune d'Exideuil sur Vienne envisage d'installer des panneaux photovoltaïques sur ses bâtiments communaux et d'utiliser la production d'énergie générée principalement pour sa propre consommation.

Cette activité est régie par l'article L1412-1 du Code Général des Collectivités Territoriales qui impose aux collectivités territoriales d'avoir recours exclusivement à la forme d'une régie dotée à minima de l'autonomie financière relevant des articles L2221-4 et suivants du CGCT.

La commune a donc ouvert en 2023 un budget annexe pour gérer cette activité analysée comme un SPIC.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article 2343-2 relatif à l'adoption et l'exécution des budgets communaux ainsi qu'aux finances publiques ;

Vu l'instruction M4 ;

Il est demandé aux membres du Conseil Municipal :

- D'adopter le budget primitif du SPIC Environnement présenté ci-dessous :
- Section de fonctionnement en équilibre pour 18 150.00 €
- Section d'investissement en équilibre pour 272 000.00 €

Après en avoir délibéré et apprécié la présentation, les membres du Conseil Municipal adoptent le budget primitif SPIC Environnement.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 09/04/2024

Le Maire
JEAN FRANCOIS DUVERGNE



AR Prefecture

016-211601349-20240405-D_2024_02_12-DE
Reçu le 09/04/2024